

**À NOTER:**

les éditions estivales de la **Veille** couvrent deux mois chacune (mai-juin et juillet-août).

**Veille de l'Observatoire**  
numéro 32 (mai-juin 2007)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:**

**<http://www.criec.ugam.ca/observatoire/veille.htm>**

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@ugam.ca](mailto:criec@ugam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. La protection du droit d'asile et les engagements du Canada envers les réfugiés
2. Projet de loi visant à renforcer la protection des victimes de la traite des personnes
3. Inventaire de ressources relatives au racisme et à l'antiracisme au Canada
4. Données sur la maîtrise des langues officielles chez les immigrants et des langues autochtones chez les Premières Nations
5. Constat accablant sur la situation des enfants au Nunavik
6. La place de la religion dans l'espace public : ressources en ligne
7. 13 municipalités canadiennes confirment leur adhésion à la *Coalition internationale des villes contre le racisme et la discrimination de l'UNESCO*
8. Lancement du *Programme pilote des candidats de l'Ontario*
9. Cas de profilage racial en Ontario
10. L'intégration des réfugiés et des immigrants
11. Lutte au racisme dans l'Union européenne
12. Intégration des réfugiés dans l'Union européenne
13. Internationalisation de la politique d'asile de l'Union européenne
14. L'UNESCO adopte deux nouvelles résolutions en matière d'immigration

15. Nouvelle politique d'immigration en France
16. Grande-Bretagne : les jeunes issus des communautés noires et le système de justice
17. États-Unis : Non aux politiques d'accès à l'égalité à l'école
18. Données sur les Autochtones et les minorités aux États-Unis
19. La communauté haïtienne élabore un plan stratégique d'intervention
20. Le Canada est réprimandé par Amnistie internationale
21. Rapport sur les réfugiés aux États-Unis : le soutien communautaire pour une intégration réussie
22. États-Unis : Surreprésentation des minorités racisées dans les jugements de peine capitale
23. Human Right Watch dénonce les atteintes aux droits des migrants en Espagne et en France
24. Immigration et économie : deux nouvelles études sont publiées

## **GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES**

### **À OTTAWA...**

#### 1. La protection du droit d'asile et les engagements du Canada envers les réfugiés

Le **Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration** a publié en mai le rapport *La protection du droit d'asile – Maintenir les engagements du Canada envers les réfugiés* (<http://cmte.parl.gc.ca/Content/HOC/committee/391/cimm/reports/rp2969755/cimmrp15/cimmrp15-f.pdf>). Le document aborde plusieurs sujets dont le parrainage des réfugiés par le secteur privé, la Section d'appel des réfugiés, les personnes qui cherchent refuge dans une église, les ressortissants de pays visés par un moratoire, l'entente sur les tiers pays sûrs, l'examen des risques avant renvoi, ainsi que les difficultés touchant l'établissement des réfugiés. Le Comité recommande au gouvernement d'augmenter les ressources consacrées au traitement des demandes de parrainage privé afin d'éliminer le retard actuel et d'accroître le nombre de personnes admises. Le Comité souligne par ailleurs l'importance de mettre sur pied la Section d'appel pour les réfugiés comme le prévoit l'actuelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Finalement, concernant l'entente sur les tiers pays sûrs, le Comité recommande au gouvernement du Canada de la soumettre à un examen approfondi afin de déterminer si le système américain continue de satisfaire aux normes acceptables à l'échelle internationale.

#### 2. Projet de loi visant à renforcer la protection des victimes de la traite des personnes

Le **ministère de la Citoyenneté et de l'immigration** a annoncé, dans le cadre du projet de loi C-57 (<http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/chambus/house/bills/summaries/c57-f.pdf>) visant à modifier la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, la mise en place de nouvelles mesures destinées à protéger les victimes de la traite des personnes (<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiques/2007/2007-06-19.asp>). Les nouvelles dispositions permettront aux personnes victimes de la traite de prolonger la durée de leur permis de séjour temporaire, de continuer à bénéficier de soins de santé et de faire une demande de permis de travail. Le projet de loi a pour objectif de renforcer la mise en œuvre par le Canada, État partie, du *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes* de l'ONU ([http://untreaty.un.org/English/TreatyEvent2002/Texts/French/CTOC\\_Prot1\\_9.pdf](http://untreaty.un.org/English/TreatyEvent2002/Texts/French/CTOC_Prot1_9.pdf)).

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** a vivement réagi à l'annonce du projet de loi (<http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/22mai07.htm>) et le juge problématique à plusieurs égards. Selon l'organisme, le Canada n'aborde pas le problème de la traite des personnes de la bonne façon.

### 3. Inventaire de ressources relatives au racisme et à l'antiracisme au Canada

La **Division de ressources pour la recherche sur les réfugiés à l'Université de Carleton** a produit, avec le soutien de **Citoyenneté et Immigration Canada**, un inventaire des ressources relatives au racisme et à l'antiracisme au Canada : *Le renforcement des capacités pour les collectivités accueillantes : Ressources pour les organismes de service aux immigrants pour les aider à comprendre et à combattre le racisme au Canada* ([http://integration-net.ca/francais/wca/WCA\\_French.pdf](http://integration-net.ca/francais/wca/WCA_French.pdf)). Les informations compilées portent sur le racisme et les formes connexes de discrimination auxquelles font face les nouveaux arrivants et sur les façons de combattre ces formes de discrimination dans différentes sphères et sous différentes compétences juridiques. En plus du document qui est disponible en ligne, il est possible d'avoir accès à d'autres ressources sur le site Internet du projet (<http://integration-net.ca/francais/wca/index.html>).

### 4. Données sur la maîtrise des langues officielles chez les immigrants et des langues autochtones chez les Premières Nations

**Statistique Canada** a rendu disponible le rapport *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail?* (<http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-624-XIF/89-624-XIF2007000.pdf>). L'étude avait comme objectif d'évaluer le lien entre la connaissance des langues officielles par les nouveaux immigrants et le fait d'occuper un emploi. L'étude a permis de démontrer qu'il existe une relation significative entre la capacité à parler anglais et la possibilité d'occuper un emploi avec haut niveau de compétence ou avec un salaire plus élevé. L'étude souligne la situation particulière au Québec en raison de l'utilisation des deux langues officielles. On note que c'est la capacité à parler l'anglais qui a l'effet le plus important sur le salaire horaire et sur le type d'emploi occupé. Pour les immigrants, la barrière linguistique constitue, avec la recherche d'un emploi convenable, l'une des deux plus grandes difficultés auxquelles ils doivent faire face.

**Statistique Canada** a aussi rendu public un article intitulé *Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde* (<http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/11-008-XIF2007003.pdf>). La disparition de certaines langues autochtones ainsi que la baisse de la transmission intergénérationnelle des langues seraient aujourd'hui en partie compensées par l'enseignement des langues autochtones comme langues secondes. Si le nombre d'Autochtones affirmant pouvoir entretenir une conversation dans leur langue maternelle est à la baisse (29% en 1996 par rapport à 24% en 2001), le nombre croissant de locuteurs de langue seconde permet de croire à une redynamisation de ces langues.

## À QUÉBEC...

### 5. Constat accablant sur la situation des enfants au Nunavik

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)** a rendu public un rapport troublant sur la situation des enfants au Nunavik et lance un appel urgent à la mobilisation de tous les membres de la communauté « afin d'assurer la protection et la sécurité de ses enfants ». L'*Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson*

([http://www.cdpedj.qc.ca/fr/publications/docs/rapport\\_Nunavik\\_francais.pdf](http://www.cdpedj.qc.ca/fr/publications/docs/rapport_Nunavik_francais.pdf)) montre que « la crise identitaire que vit présentement le peuple inuit se reflète dans l'ampleur des problèmes sociaux qui se sont manifestés au cours des dernières décennies ». Les problèmes de violence conjugale, de consommation abusive d'alcool, de même que la pauvreté économique font en sorte que les enfants vivent souvent dans des conditions de vie inadaptées à leur besoin de protection et de sécurité. La **CDPDJ** recommande au gouvernement du Québec de se saisir particulièrement du dossier afin d'assurer la protection des enfants du Nunavik. La **CDPDJ** demande également aux instances locales d'assumer leur leadership afin de coordonner l'action des intervenants à l'intérieur des communautés. Le **gouvernement du Québec** a confirmé, dans un communiqué qu'il donnera suite aux recommandations présentées dans le rapport ([http://www.autochtones.gouv.qc.ca/centre\\_de\\_presse/communiques/2007/saa\\_comm20070627.htm](http://www.autochtones.gouv.qc.ca/centre_de_presse/communiques/2007/saa_comm20070627.htm)).

### 6. La place de la religion dans l'espace public : ressources en ligne

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)** a créé sur son site Internet un dossier (<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/placedelareligion/>) consacré à la place de la religion dans l'espace public dont l'objectif est de fournir, sous forme d'outils offerts au public et aux responsables d'activités, une information approfondie sur cette problématique. Parmi les diverses ressources qui ont été compilées, on retrouve notamment les avis et les études publiées par la **CDPDJ** sur ce sujet depuis 1994, les principaux jugements en matières d'accommodements ou de liberté de religion, un lexique et des statistiques portant sur l'appartenance et la pratique religieuse au Québec. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de réflexion *La place de la religion dans l'espace public* (<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/placedelareligion/docs/religion-presentation-projet.pdf>) qui vise à « identifier les voies par lesquelles les questions et les tensions sociales suscitées par la place de la religion dans l'espace public trouveront à se résoudre et à se résorber, dans le cadre des valeurs affirmées par la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec ».

## AILLEURS AU CANADA...

### 7. 13 municipalités canadiennes confirment leur adhésion à la Coalition internationale des villes contre le racisme et la discrimination de l'UNESCO

Dans le cadre du Congrès annuel de la **Fédération canadienne des municipalités (FCM)** qui s'est tenu à Calgary en juin dernier, 13 municipalités canadiennes ont signé un engagement contre le racisme et la discrimination.

(<http://www.unesco.ca/fr/activite/sciences/documents/FinalDraftUNESCOCoalitionCertificate.pdf>). Faisant désormais partie de la *Coalition internationale des villes contre le racisme et la discrimination de l'UNESCO*, ces municipalités devraient être en mesure « d'échanger des

exemples d'actions concrètes qui contribuent à rendre la vie dans les communautés plus équitable et engageant tout le monde à participer pleinement» ([http://www.unesco.ca/fr/documents/CoalitioncommuniquEFR\\_000.pdf](http://www.unesco.ca/fr/documents/CoalitioncommuniquEFR_000.pdf)).

#### 8. Lancement du Programme pilote des candidats de l'Ontario

Le **gouvernement de l'Ontario** a annoncé (<http://www.citizenship.gov.on.ca/french/news/2007/n20070524.shtml>) en mai le lancement du *Programme pilote des candidats de l'Ontario (PPCO)* (<http://www.ontarioimmigration.ca/french/PNPabout.asp>) qui a pour objectif de faciliter la tâche aux employeurs qui souhaitent engager des immigrants qualifiés. Ce programme permettra à la province de sélectionner les candidats à l'immigration en fonction des besoins et des priorités du marché du travail. La majorité des candidats qui seront choisis par l'Ontario seront issus de la catégorie des travailleurs très qualifiés.

Le **gouvernement de l'Ontario** a par ailleurs annoncé (<http://www.citizenship.gov.on.ca/french/news/2007/n20070510.shtml>) qu'il allait éliminer les obstacles auxquels les infirmières et les infirmiers formés à l'étranger sont confrontés afin d'aider à satisfaire les besoins de santé de la province. L'objectif est de développer des programmes novateurs qui offriront la formation, le soutien et l'expérience qui leur permettront de travailler plus rapidement dans leur domaine de formation.

#### 9. Cas de profilage racial en Ontario

La **Commission ontarienne des droits de la personne** a obtenu gain de cause dans un cas de profilage racial en Ontario. (<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/news/peelvictory>). Le **Tribunal des droits de la personne en Ontario** a conclu qu'un agent de police avait fait subir à la plaignante « une enquête plus poussée, plus soupçonneuse et prolongée en raison de sa race », en plus d'avoir commis des actes de violences verbales « inexcusables ». (<http://www.canlii.org/en/on/onhrt/doc/2007/2007hrto14/2007hrto14.html>) Le Tribunal a par ailleurs souligné l'existence de preuves croissantes à l'effet que cette forme de discrimination à caractère raciste n'est pas le résultat d'actes isolés, mais revêt un caractère systémique chez plusieurs corps de police.

#### 10. L'intégration des réfugiés et des immigrants

Le **Conseil canadien des réfugiés** a publié le résumé d'une importante consultation qui s'est tenue en septembre 2006: *Successful Integration of Refugees and Immigrants* (<http://www.ccrweb.ca/documents/Consreportmay07.pdf>). La question du profilage racial et de l'« agenda » sécuritaire du Canada, l'accroissement du travail temporaire chez les migrants, la racialisation de la pauvreté et les certificats de sécurité font partie des sujets qui ont été traités.

## **DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...**

#### 11. Lutte au racisme dans l'Union européenne

L'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)** vient de mettre en ligne *Trends and Developments 1997-2005 : Combating Ethnic and Racial Discrimination and Promoting Equality in the European Union* (<http://www.statewatch.org/news/2007/jul/eu-raxen->

[racism-report.pdf](#)). Le rapport est un résumé des données collectées par l'**Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes** (aujourd'hui devenu le **FRA**). La collecte de données relatives au racisme et à la discrimination demeurera un important mandat pour la nouvelle agence. Le **FRA** souhaite pouvoir recueillir davantage de données concernant la violence et les crimes à caractère raciste.

Par ailleurs, la **Commission européenne** a produit une nouvelle étude intitulée *Intégration de la non-discrimination – instruments, études de cas et suggestions pour l'avenir* ([http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/pubst/stud/mainstr07\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/stud/mainstr07_fr.pdf)) dans lequel elle définit l'intégration de la non-discrimination comme la prise en compte des questions d'égalité dans la législation ainsi que dans toutes les politiques et programmes publics. Le rapport passe aussi en revue les arguments en faveur de l'intégration de la dimension d'égalité ainsi que les facteurs essentiels à sa réussite.

Enfin, la **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** a rendu public le *Rapport annuel sur les activités de l'ECRI* ([http://www.coe.int/t/f/droits\\_de\\_l%27homme/ecri/1-ecri/1-pr%20E9sentation/4-rapport\\_annuel\\_2006/Rapport%20annuel%202006%20logo.pdf](http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/1-pr%20E9sentation/4-rapport_annuel_2006/Rapport%20annuel%202006%20logo.pdf)) dans lequel elle met en lumière les grandes tendances en matière de racisme et d'intolérance au cours de la dernière année, en plus de faire un survol des activités qu'elle a menées en matière de lutte contre le racisme. Parmi les faits saillants, la Commission se dit particulièrement inquiète de l'hostilité croissante à l'égard des personnes qui sont ou qui sont perçues comme musulmanes. L'**ECRI** remarque que de plus en plus de phénomènes virulents de racisme sont observés dans les États membres et recommande un renforcement dans la protection juridique contre les actes racistes et discriminatoires.

## 12. Intégration des réfugiés dans l'Union européenne

Le **Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** a rendu public le document *Note on the Integration of Refugees in the European Union* (<http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/463b462c4.pdf>) à la suite d'une réunion entre les ministres responsables de l'intégration des réfugiés des différents États membres de l'**Union européenne**. Plusieurs obstacles à l'intégration des réfugiés ont été identifiés : connaissance insuffisante des langues locales, manque de compréhension de la situation des réfugiés au sein de la société d'accueil, discrimination, etc. Le rapport recommande un ajustement des politiques d'accueil afin de réduire le fossé séparant les sociétés d'accueil et les réfugiés.

Le **Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** a aussi rendu disponible les derniers chiffres concernant le nombre de réfugiés dans le monde. *2006 Global Trends : Refugees, Asylum-Seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons* (<http://www.unhcr.org/statistics/STATISTICS/4676a71d4.pdf>). Il y a aujourd'hui près de 10 millions de réfugiés à l'échelle mondiale et il s'agit d'une première augmentation depuis 2002. Cette augmentation serait en grande partie due à la situation en Iraq.

D'autre part, le **Jesuit Refugee Service Europe** a produit un rapport analysant la situation des migrants en situation difficile dans différents pays d'Europe, notamment en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni. Le *Report on Destitute Forced Migrants* (<http://www.jrseurope.org/EPIM/Destitute%20Forced%20Migrants.pdf>) montre que ces migrants dépendent largement de la charité et que la précarité de leur situation peut avoir d'importantes conséquences sur leur santé physique et mentale. L'organisme fait une série de recommandations visant à améliorer leur qualité de vie.



### 13. Internationalisation de la politique d'asile de l'Union européenne

**OXFAM** a mis en ligne le rapport *Territoire inexploré. L'internationalisation de la politique d'asile de l'UE* ([http://www.oxfamgb.org/ukpp/resources/downloads/foreign\\_territory\\_french.pdf](http://www.oxfamgb.org/ukpp/resources/downloads/foreign_territory_french.pdf)) dans lequel elle se penche sur la rapide « internationalisation » de la politique d'asile de l'UE « en la replaçant dans le contexte des principes de protection des réfugiés à l'égard de laquelle l'UE a publiquement réaffirmé son engagement ». **OXFAM** remarque que l'Union européenne n'accueille qu'une faible proportion de réfugiés, notamment en raison de certaines mesures dissuasives mises en place par certains pays. Au cours des deux dernières années, les États membres de l'UE ont présenté de nouvelles stratégies visant à traiter les demandes d'asile à l'étranger plutôt que sur le territoire européen, une pratique dénoncée par **OXFAM** puisque plus difficile pour les personnes qui fuient leur pays parce qu'elles craignent pour leur vie.

### 14. L'UNESCO adopte deux nouvelles résolutions en matière d'immigration

L'**UNESCO** a adopté en juin deux nouvelles résolutions en matière d'immigration. ([http://portal.unesco.org/shs/en/ev.php-URL\\_ID=10938&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/shs/en/ev.php-URL_ID=10938&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html)). La première, *The Challenge of African Migration and UNESCO's Role*, souligne le défi international que représente l'immigration africaine. Cette situation nécessite une action concertée, notamment en matière de migration internationale et de développement. Pour l'**UNESCO**, une des premières actions sera d'établir un réseau de recherche dans la région africaine. En matière d'éducation, l'**UNESCO** prévoit agir sur le problème de la « fuite des cerveaux » ainsi que sur la reconnaissance des qualifications.

La seconde résolution, *Migration and Education : Quality Assurance and Mutual Recognition of Qualifications*, porte quant à elle sur l'importance du rôle de l'**UNESCO** dans la promotion de la mobilité étudiante internationale. Dans un objectif de partage des savoirs et d'acquisition de connaissance, cette nouvelle résolution part du principe que la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger est bénéfique tant pour le migrant que pour le pays hôte. Par conséquent, l'**UNESCO** intégrera à ses programmes la question de la reconnaissance des compétences, en plus de préparer un inventaire des « bonnes pratiques » existantes.

## **AILLEURS DANS LE MONDE...**

### 15. Nouvelle politique d'immigration en France

Le **gouvernement français** a récemment annoncé ([http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils\\_ministres\\_35/conseil\\_ministres\\_6\\_juin\\_825/politique\\_immigration\\_56536.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_6_juin_825/politique_immigration_56536.html)) la mise en place d'une nouvelle politique ([http://www.premierministre.gouv.fr/IMG/pdf/immigration\\_identite\\_nationale.pdf](http://www.premierministre.gouv.fr/IMG/pdf/immigration_identite_nationale.pdf)) d'immigration qui sera orientée autour de quatre objectifs. Le premier sera de maîtriser les flux migratoires, alors que « la lutte contre l'immigration illégale reste une priorité absolue ». Ensuite, il s'agira de mettre en œuvre une politique de codéveloppement en faveur des pays d'origine afin de favoriser les retours volontaires. En ce qui a trait au troisième objectif, il s'agira de mettre en place un « contrat d'accueil et d'intégration » afin de souligner les obligations de l'État qui accueille l'étranger, mais aussi de l'immigrant qui a le devoir « d'apprendre la langue et de connaître les valeurs de la République ». Finalement, l'accent sera mis sur la promotion de l'identité nationale. Selon le gouvernement français, « c'est parce que la

France a une identité propre qu'elle a les moyens d'intégrer les immigrés qui respectent les valeurs républicaines ».

#### 16. Grande-Bretagne : les jeunes issus des communautés noires et le système de justice

Le **House of Commons Home Affairs Committee** (Grande-Bretagne) a rendu public une étude (<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200607/cmselect/cmhaff/181/181i.pdf>) sur les jeunes des communautés noires et le système de justice : *Young Black People and the Criminal Justice System*. Ces jeunes sont surreprésentés à tous les niveaux dans le système de justice. En effet, ils représentent 2,7% de la population des 10-17 ans en Grande-Bretagne, mais 8,5% des jeunes issus de ce groupe d'âge arrêtés par la police. Le rapport montre aussi que l'exclusion sociale est l'une des causes principales de la surreprésentation de cette population dans le système de justice. Par ailleurs, des preuves de discrimination directe et indirecte à l'endroit de ces jeunes ont été observées à l'intérieur du système de justice et du milieu policier. Finalement, le rapport recommande la mise en place d'une stratégie d'action globale afin d'apporter une réponse à l'exclusion sociale de ces jeunes.

#### 17. États-Unis : Non aux politiques d'accès à l'égalité à l'école

La **Cour suprême américaine** a rendu un important jugement (<http://www.supremecourt.us/opinions/06pdf/05-908.pdf>) dans lequel elle soutient que l'origine ethnique ne doit pas entrer en ligne de compte dans la décision d'accepter ou de refuser un étudiant. Conséquemment, les écoles et les collèges publics ne peuvent plus utiliser la politique d'accès à l'égalité pour garantir la mixité raciale de leurs établissements. Cette décision semble ébranler les fondements de la politique appliquée depuis les années 1960 aux États-Unis afin de lutter contre les inégalités dont les Afro-américains étaient victimes.

#### 18. Données sur les Autochtones et les minorités aux États-Unis

Le **US Census Bureau** vient de publier *The American Community – American Indians and Alaska Natives* (<http://www.census.gov/prod/2007pubs/acs-07.pdf>) qui présente un portrait démographique, social et économique des populations autochtones aux États-Unis. Parmi les faits saillants du rapport, on apprend qu'il s'agit de populations très jeunes et plus faiblement scolarisées que le reste de la population. De plus, environ un Autochtone sur quatre vivrait sous le seuil de la pauvreté, comparativement à une personne sur dix chez le groupe majoritaire.

Le **US Census Bureau** a aussi annoncé (<http://www.census.gov/Press-Release/www/releases/archives/population/010048.html>) que la population dite « minoritaire » aurait récemment atteint les 100 millions d'individus. En d'autres termes, plus d'une personne sur trois habitants aux États-Unis ferait aujourd'hui partie d'un groupe minoritaire.

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **LOCALES...**

#### 19. La communauté haïtienne élabore un plan stratégique d'intervention

Le **Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne** vient de rendre public le document *Miser sur une collectivité en mouvement : plan stratégique d'intervention 2007-2012* (<http://conacoh.ca/documentations/PlanstrategiqueFinal.pdf>). Il s'agit d'un plan d'action qui vise à « améliorer le cadre de vie » des Haïtiens au Québec, à soutenir leurs droits



démocratiques et à assurer une plus grande participation à la société québécoise. Selon le Conseil, les défis auxquels sont confrontées les personnes d'origine haïtienne demandent des interventions pluridimensionnelles. Par conséquent, le plan d'action est orienté autour de quatre grands axes: le soutien à apporter aux jeunes, la promotion de l'intégration économique, le rayonnement culturel, ainsi que la participation citoyenne. Les mesures à mettre de l'avant ont été élaborées afin de répondre à une volonté de prise en charge collective de la communauté haïtienne.

## INTERNATIONALES...

### 20. Le Canada est réprimandé par Amnistie internationale

**Amnistie internationale** a rendu public son *Rapport 2007 : La situation des droits humains dans le monde* (<http://thereport.amnesty.org/fra/Download-the-Report>), lequel présente une analyse de la situation des droits humains par pays. Concernant le Canada (<http://thereport.amnesty.org/fra/Regions/Americas/Canada>), l'organisme critique les atteintes aux droits des peuples autochtones, notamment en ce qui concerne les actes de discrimination et les violences à l'égard des femmes et des filles autochtones. De plus, selon le rapport, les lois et les pratiques relatives à la lutte antiterroriste seraient toujours non-conformes aux obligations en matière de droits humains. Outre l'analyse par pays, le rapport contient des résumés régionaux et se penche sur l'état des ratifications des traités internationaux.

### 21. Rapport sur les réfugiés aux États-Unis : le soutien communautaire pour une intégration réussie

Le **Migration Policy Institute** (États-Unis) vient de publier le rapport *Bridging Divides : The Role of Ethnic Community-Based Organizations in Refugee Integration* ([http://www.migrationpolicy.org/pubs/Bridging\\_Divides.pdf](http://www.migrationpolicy.org/pubs/Bridging_Divides.pdf)). Le rapport montre que le soutien communautaire est la clé du succès dans le processus d'intégration des réfugiés. En effet, les réfugiés font face à d'importants obstacles d'ordre linguistique et culturel qui peuvent être adoucis grâce au soutien communautaire. Le rapport contient aussi des données statistiques et examine les divers facteurs qui permettent aux personnes réfugiées de réussir leur intégration.

### 22. États-Unis : Surreprésentation des minorités racisées dans les jugements de peine capitale

La **American Civil Liberties Union (ACLU)** (États-Unis) déplore la surreprésentation des minorités racisées dans les jugements de peine capitale aux États-Unis. Le document *The Persistent Problem of Racial Disparities in the Federal Death Penalty* ([http://www.aclu.org/pdfs/capital/racial\\_disparities\\_federal\\_deathpen.pdf](http://www.aclu.org/pdfs/capital/racial_disparities_federal_deathpen.pdf)) montre que les juges ont tendance à donner des sentences de peine capitale aux membres des minorités racisées dans des proportions beaucoup plus grandes. L'**ACLU** fait remarquer que les six prochains détenus susceptibles d'être exécutés sont des Afro-américains. Pour l'**ACLU**, le Congrès américain devrait mettre en place des mesures rapides pour mettre fin au problème, notamment en mettant en place un moratoire sur les exécutions fédérales.

### 23. Human Right Watch dénonce les atteintes aux droits des migrants en Espagne et en France

L'organisme **Human Right Watch** vient de publier deux nouveaux rapports dans lesquels il note des lacunes dans le respect des droits des migrants en Espagne et en France.

*Unwelcome Responsibilities : Spain's Failure to Protect Human Rights of Unaccompanied Migrant Children in the Canary Islands*

([http://www.migrationpolicy.org/pubs/FS18\\_FamilyImmigration\\_062007.pdf](http://www.migrationpolicy.org/pubs/FS18_FamilyImmigration_062007.pdf)) examine les conditions de vie dans les centres d'urgences qui ont été construits dans les Îles Canaries en 2006. Devant d'abord être temporaires, ces centres d'urgences sont rapidement devenus permanents et sont maintenant surpeuplés en raison du flot continu d'enfants non accompagnés qui arrivent d'Afrique. Selon le rapport, les abus physiques seraient fréquents à l'intérieur des centres et le manque de ressources et de services aurait de graves conséquences sur le développement des enfants.

En second lieu, l'organisme a publié le rapport *Au nom de la prévention : des garanties insuffisantes concernant les éloignements pour des raisons de sécurité nationale* (<http://hrw.org/french/reports/2007/france0607/france0607frwebwcover.pdf>) qui porte sur les cas « d'éloignement » en France de certains individus qualifiés de « fondamentalistes islamiques ». Selon les chiffres officiels, 71 personnes auraient été expulsées de France depuis le 11 septembre 2001. Sans remettre en question le droit de la France à assurer sa sécurité, l'organisme estime qu'elle a aussi l'obligation de veiller à ce que les mesures visant à assurer la protection du public et le respect des droits de la personne soient compatibles. Pour le moment, l'organisme juge les garanties procédurales « insuffisantes » et les mesures anti-terroristes « anti-productives ».

#### 24. Immigration et économie : deux nouvelles études sont publiées

Le **National Bureau of Economic Research** (États-Unis) a rendu public une étude intitulée *A Comparative Analysis of the Labour Market Impact of International Migration : Canada, Mexico and the United States* (<http://www.nber.org/papers/w12327.pdf>) portant sur l'impact de l'immigration sur les marchés du travail au Canada, au Mexique et aux États-Unis. La qualification des immigrants aurait un impact important sur les salaires des travailleurs nationaux. Par exemple, puisqu'une proportion sensiblement plus élevée d'immigrants au Canada est hautement qualifiée, cela a pour effet de réduire la croissance des gains des Canadiens les mieux nantis, freinant ainsi la tendance à une accentuation de l'inégalité des salaires observée sur le marché du travail. L'inverse a toutefois été observé aux États-Unis où l'inégalité des salaires a été renforcée en raison du fait que les immigrants sont proportionnellement moins qualifiés.

Par ailleurs, une étude portant sur l'immigration illégale au États-Unis et sur son rôle dans l'économie américaine vient d'être produite par le **Council on Foreign Relations** (États-Unis). *The Economic Logic of Illegal immigration* (<http://www.cfr.org/content/publications/attachments/ImmigrationCSR26.pdf>) aborde la question de l'immigration illégale en mettant l'accent sur les coûts et les bénéfices de ce type d'immigration. L'étude conclue qu'en refoulant l'immigration illégale comme l'actuel gouvernement cherche à le faire, cela risque d'avoir d'importantes conséquences sur l'économie américaine. En fait, selon le rapport, l'immigration illégale arriverait à répondre à certaines forces du marché d'une manière que l'immigration légale n'arrive pas à le faire.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:

[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318